

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube



DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	17	17 +4

Date de convocation  
11 septembre 2024

Date d'affichage  
11 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : **Robert BESANÇON**, **Marie-Laure HRVOJ**, **Pascal GENET**, **Laurence FOURNIER**, **Jean-Yves BRUNEAU**, **Géraldine PÉRÉE**, **Liliane VOYARD**, **Denis PHILIPPE**, **Valérie PELLERIN**, **Annie SALAMI**, **Urbain VELUT**, **Véronique STOLTZ**, **Vincent BLANCHOT**, **Bruno LÉOTIER**, **Julien SEYSSEL** et **Monique SIMON**.

Représentés : **Christine ROBILLARD** représentée par **Pascal GENET**, **Laurent JÉROME** représenté par monsieur **Robert BESANÇON**, **Anne-Josèphe CHARLOT** représentée par **Laurence FOURNIER**, **Sophie MENZIN** représentée par **Nicolas MENNETRIER**.

Absent : **Marcel CHRISTEL**

**Vincent BLANCHOT** a été nommé secrétaire de séance.  
**Stéphanie KUSTERMANN**, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

**Objet : Attribution du marché des travaux de reprises de concession dans le cimetière**

**N° de délibération : 20240965**

Monsieur le maire rappelle au conseil les travaux de reprise de concessions prévus par délibération en 2015.

Il indique qu'une consultation a été lancée afin de faire réaliser ces travaux qui sont prévus au budget 2024 pour un montant total de 60 000 €TTC.

Il informe le conseil du retrait de 9 concessions sur les 41 initialement prévues : 3 d'entre elles doivent être entretenues par la commune tel qu'indiqué dans la délibération initiale et 6 autres ont dues être retirées car elles concernent des soldats morts pour la France et n'auraient jamais dû paraître dans la liste de reprises.

Pour ces raisons, l'estimation maximale initiale a été ramenée à 46 829 €.

La consultation a été close lundi 9 septembre à 17h et la commission MAPA s'est réuni mardi 10 septembre 18h pour examiner les offres qui s'établissent ainsi :

Candidats	Prix HT	Prix TTC
CCE France	19 540,00	23 448,00
Groupe Elabor	20 417,00	24 500,40
Rebitech	13 835,00	16 602,00

Les critères d'analyse portent à 80 % sur le prix mais tiennent également compte du délai d'exécution tel qu'indiqué dans le règlement de la consultation :

*délai d'exécution des travaux noté sur 20 avec pondération à 20% :*

- dans les 2 mois = 20 pts
- dans les 3 mois = 10 pts
- au-delà = 0 pts

Le groupe Elabor et la société Rebitech peuvent tous deux intervenir sous un mois alors que CCE France indique un délai au dernier trimestre 2024 - 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Au regard de ces éléments, la commission MAPA propose de retenir la société REBITEC pour l'exécution de ces travaux.

**Le conseil entendu cet exposé et après en avoir délibéré :**

**ATTRIBUE** le marché de travaux de reprise de concessions dans le cimetière de Saint-Lyé à la société REBITEC pour une somme de 13 835 € HT ;

**AUTORISE** le maire à signer toutes les pièces du marché et les avenants rendus nécessaires au cours de l'exécution du marché.

Conseillers présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non participants
17	21	21	0	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

Vincent BLANCHOT  
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER  
Maire

